

Formation DS6 : Sécuriser la gestion des contrats à durée déterminée

🕒 1 jour

📅 Dernière modification le 13 octobre 2022

Présentation

Dans le secteur associatif, vous êtes amenés à conclure fréquemment des contrats à durée déterminée (CDD), notamment pour remplacer des salariés absents, et vous souhaitez limiter les risques de contentieux.

Objectifs de la formation

- ✓ Identifier le cadre juridique et les risques encourus
- ✓ Rédiger un CDD sans crainte de requalification en contrat à durée indéterminée (CDI) et/ou de sanctions pénales
- ✓ Perfectionner son savoir-faire et réformer ses pratiques

Public

- ✓ Cadre de direction, cadre fonctionnel et professionnel en charge des RH et/ou de la gestion du personnel
Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

Pré-requis

Connaissances professionnelles relatives à la fonction exercée.

Programme

La rédaction du CDD

- Les mentions écrites à prévoir (mentions obligatoires)
- La période d'essai (durée, délai de prévenance en cas de rupture)
- Les cas de recours autorisés (remplacement, accroissement d'activité, etc.)
- Les durées maximales des contrats
- Les possibilités de renouvellement et de succession des contrats (respect du délai de carence)

Le CDD « remplacements multiples »

- Rappel du cadre expérimental
- Les modalités spécifiques liées à l'utilisation du dispositif

La gestion quotidienne du CDD

- La remise du contrat dans le délai légal (focus sur la gestion des remplacements en urgence)
- Le CDD à terme précis ou imprécis : les avantages et les inconvénients
- Le statut du salarié (rémunération : problématiques liées à l'absence de diplôme, congés payés légaux et conventionnels)
- Le recours excessif aux CDD de remplacement et le risque de requalification en CDI
- La priorité d'emploi du salarié en CDD

La fin du CDD

- Le terme du CDD
- La rupture anticipée à l'initiative de l'employeur et/ou du salarié
- L'embauche définitive en CDI
- Le solde obligatoire à chaque fin de CDD : indemnité de précarité, indemnité de congés payés, les documents de fin de contrat

Les plus de la formation

- ✓ Méthode pédagogique active, expositive, interactive et démonstrative
- ✓ Etudes de cas, mises en situation, retours d'expériences
- ✓ Diaporama et support apprenant, utilisation de paperboard, vidéoprojecteur

Évaluation

- ✓ La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas
- ✓ Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation

Formations complémentaires

- ✓ Employer des salariés à temps partiel dans le secteur associatif - DS10
- ✓ Conclure et modifier le contrat à durée indéterminée (CDI) - Visio - DS31

Dates

En inter - Présentiel:

- ✓ 2 décembre 2025 à Paris

En inter - Distanciel:

- ✓ 23 avril 2025

Tarifs

En inter - Présentiel

Adhérents

360 € nets de taxes par personne (déjeuner offert).

Non-adhérents

470 € nets de taxes par personne (déjeuner offert).

En inter - Distanciel

Adhérents

340 € nets de taxes par personne.

Non-adhérents

450 € nets de taxes par personne.

Formation disponible en intra

Une formation intra c'est :

- ✓ Une analyse précise de votre demande
- ✓ Une proposition détaillée de formation
- ✓ Une formation planifiée en concertation avec le centre de formation

Sur devis seulement.

Organisme de formation enregistré
sous le numéro 11 75 54735 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

nexem.fr/formation
formation@nexem.fr
Tél : 01 55 45 33 02